

AR Prefecture

006-210600540-20220121-0132022-DE

Reçu le 26/01/2022

Publié le 26/01/2022

ALPES MARITIMES COMMUNE DE DRAP EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 013/2022

OBJET : Administration Générale : convention d'utilisation et la gestion des biens par la commune de Drap.

L'an deux mille vingt-deux, le 21 du mois de janvier à 11h30

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 janvier 2022.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Michaël TRUCCHI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLoux.

ABSENTS REPRESENTES : Vanessa BEAUJAUD à Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL à Sophie ESPOSITO / Thierry VISSIAN à Romain BIANCHI / Nathalie DIGANI à Serge DIGANI / Maëva THOMMERET à Véronique MINISCLoux / Stephen VIALE Sandrine GUGLIELMINO.

ABSENTS : Gracienne DODAIN

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-11 et L2121-12,

Vu la nécessité de corriger la sémantique des conventions votées lors de la séance du Conseil municipal du 23 décembre 2021 pour l'ensemble des délibérations représentées en séance,

Vu l'urgence de régulariser les actes administratifs en ces termes de conventions et non de procès-verbal afin d'assurer la sécurité juridique des documents,

Où cet exposé, Le **Conseil municipal décide à l'unanimité** :

- d'approuver les termes de la convention présentée et annexée à la présente délibération relative à l'utilisation et la gestion des biens par la commune de Drap.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 20 Votants : 26 Absents : 1 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 26

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 26/01/2022

Affichage en mairie le : 27/01/2022